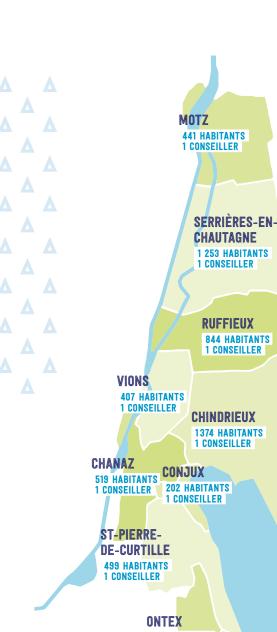
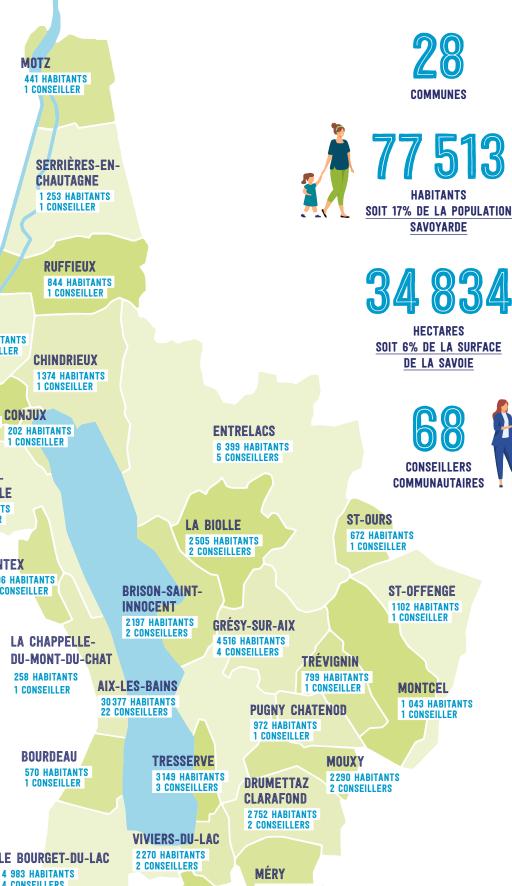
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020



GRAND LAC C O M M U N A U T É D'AGGLOMÉRATION









RENAUD BERETTI

Président

J'ai le plaisir de vous présenter dans ces pages le premier rapport d'activité de Grand Lac, marquant ainsi le début du mandat 2020/2026.

Ce document offre un tour d'horizon complet de l'activité de tous nos services pendant cette année 2020, vraiment exceptionnelle. La crise sanitaire aura en effet durablement bouleversé notre vie commune et Grand Lac, comme ses équipes, n'ont pas été épargnés : malgré les difficultés, tous les services publics ont pourtant été assurés dans la continuité. C'est l'occasion pour moi de remercier une nouvelle fois l'ensemble des agents de Grand Lac et du CIAS pour leur dévouement.

Pendant cette période difficile pour l'économie, Grand Lac a fait le choix de soutenir massivement les entreprises du territoire, notamment en participant au dispositif mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, 121 entreprises ont pu être aidées sous forme de prêts ou de subventions pour un montant dépassant le million d'euros.

Si difficile qu'aura été cette période, elle aura permis aussi d'innover, de s'entraider, de mettre en place des dispositifs nouveaux... Cette épreuve aura été un accélérateur de la dématérialisation de procédures ou de méthodes de travail, de la mise en place du télétravail, et nombre de ces solutions se pérennisent aujourd'hui.

2020 est aussi la première année de notre mandat : malgré les perturbations, notre projet se met en place, portant clairement les thématiques majeures que sont la transition énergétique et l'organisation des mobilités et mobilisant à elles seules plus de 17 M€ de notre programme pluriannuel d'investissements.

Le tourisme, essentiel à la vie économique et à l'attractivité de notre territoire, affiche quant à lui plus de 12 M€ dans ce même programme.

Pièce supplémentaire et fondamentale de notre mandat, un projet de territoire fera l'objet d'une concertation dès cet hiver : je vous donne ce rendez-vous, qui permettra à chacune et chacun de contribuer à l'avenir de notre beau territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture.

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

JANVIER Approbation du PCAET

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil puissant de fédération du territoire autour de la transition énergétique, visant à diminuer notre consommation énergétique et à développer la production solaire.

Il s'inscrit, dès 2020, dans un ensemble d'actions très concrètes qu'il met en cohérence, l'ensemble de nos services étant appelés à contribuer à cet axe majeur du mandat : cadastre solaire, plateforme de rénovation énergétique de l'habitat, réemploi des matériaux, développement des circuits courts...

FÉVRIER

1ers kilomètres du «barreau Est»

Vaste réseau de canalisations d'eau potable, le «Barreau Est» reliera les réservoirs de Corsuet à Aix-les-Bains, jusqu'à ceux de Drumettaz-Clarafond, permettant d'alimenter les communes du piémont du Revard, structurellement déficitaires. Ce projet typiquement intercommunal est un élément clef à la fois de la préservation de la ressource et du développement de notre territoire. Son coût global prévisionnel est de l'ordre de 14 M€.

2396 /

ACTES INSTRUITS PAR LE SERVICE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Ce chiffre démontre à lui seul l'attractivité constante de notre territoire, bénéficiant d'un cadre de vie privilégié, dans une géographie toutefois contrainte : la maîtrise de la croissance démographique au travers des documents d'urbanisme en devient un enjeu fort. Ces mêmes documents constituent autant d'outils au service de la transition écologique.

JUIN Renovation des ports et plages de Conjux

Le chantier d'un coût total de 2,6 M€ est presque achevé en 2020. Il est représentatif des investissements intercommunaux réalisés sur le territoire éminemment touristique de la Chautagne. Cette même année 2020 a ainsi vu la poursuite d'aménagements autour des voies douces reliées à la ViaRhôna à Ruffieux, Chindrieux et Vions et la réalisation de 3 sentiers d'interprétation dans les vignes de Chautagne.



PASSAGES SUR LA PROMENADE DES RIVES DU LAC

A lui seul, ce chiffre signe tout à la fois la réussite des aménagements réalisés par Grand Lac et l'attractivité de notre territoire, comptant près de 2000 emplois touristiques. Cette activité touristique représentait en 2020 quelque 131 M€ de retombées économiques, malgré la crise sanitaire.

JUILLET

Ouverture de la Vélostation

Avec plus de 120 vélos mis à disposition, la vélostation rencontre un franc succès dès sa mise en service. Grand Lac porte en parallèle le développement des infrastructures deux roues : l'année 2020 voit également le lancement de la mise à jour du Schéma Directeur des itinéraires cyclables et le début des travaux de la véloroute «des 5 lacs» reliant le lac Léman à celui de Paladru. Le mandat 2020/2026 sera aussi celui des mobilités, avec notamment une forte impulsion donnée aux transports en commun et au covoiturage.



Le taux d'équipement en Vélo à Assistance Électrique de Grand Lac était de 16 pour 1 000 habitants fin 2020, alors qu'il n'était que de 5,8 en France : l'adhésion des habitants à cet outil de mobilité douce, portée par notre soutien, est exceptionnellement forte.

97%



DE BÉNÉFICIAIRES SATISFAITS DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

De même, les personnes âgées bénéficiant du service de portage de repas se sont déclarées satisfaites à 95%. Malgré les conditions sanitaires, le CIAS a continué à servir les usagers avec tout le professionnalisme dont nos 468 agents, exerçant 80 métiers différents à Grand Lac comme dans son CIAS, savent faire preuve.

OCTOBRE

Mise en service du bassin d'orage des Biatres

Grâce aux 10 000 m³ de cet ouvrage gigantesque, plus de 400 000 m³ d'eaux usées brutes issues d'événements pluvieux, soit 80% de la pollution initialement déversée dans le lac du Bourget chaque année, sont traités en station d'épuration avant d'être rejetés dans le Rhône.
Le coût de 14,5 M€ de cet investissement, indispensable à la qualité des eaux de notre lac, en fait l'opération la plus importante jamais portée par l'intercommunalité à ce jour.



$60\,000\,M^3$

D'EAUX USÉES ÉPARGNERONT LA DEYSSE

Le chantier de raccordement du système d'assainissement d'Albens sur la station d'épuration Centre permet de réduire de 85% les surverses d'eaux usées dans la Deysse, puis dans le lac du Bourget: par l'assainissement, Grand Lac assure une fonction essentielle de protection de l'environnement et de la ressource en eau.

OCTOBRE Livraison d'un nouveau gymnase

Ce nouvel équipement voisin du collège et du lycée de Marlioz, à Aix-les-Bains, abrite une salle multisports, un mur d'escalade, un dojo et une salle de musculation, pour un coût global de 5,8 M€. Il s'agit là du 6° gymnase porté par Grand Lac sur notre territoire.

211 500

ENTRÉES EN DÉCHETTERIES, SOIT PRÈS DE <u>3 par habitant et par an</u>

Les 5 déchetteries de notre territoire rencontrent toujours un grand succès, recueillant presque autant de tonnage que celui des ordures ménagères collectées par 16 camions et leurs équipes, 6 jours/7. Le service de Valorisation des déchets s'attache, au-delà de sa mission de collecte, à prévenir la production de déchets et veille à leur valorisation.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Président

Maire d'Aix-les-Bains



1er Vice-président
Maire de Tresserve
Administration générale,
modernisation et évaluation
des services et politiques
publiques, relation avec les
collectivités territoriales

JEAN-CLAUDE LOISEAU



Maire de Chindrieux
Environnement, climat,
transition énergétique, lac,
collectivités territoriales

MARIE-CLAIRE BARBIER

2º Vice-présidente



FLORIAN MAITRE 3° Vice-président Maire de Grésy-sur-Aix Déplacements, intermodalité, projet de territoire



NATHALIE FONTAINE 4° Vice-présidente Maire de Méry Ressources humaines



MICHEL FRUGIER

5° Vice-président

Adjoint au

Maire d'Aix-les-Bains

Tourisme, ports et plages,

sentiers, équipements sportifs



JULIE NOVELLI

6° Vice-présidente

Maire de La Biolle

Agriculture

et résilience alimentaire



OLIVIER ROGNARD 7° Vice-président Maire de Ruffieux Finances



NICOLAS MERCAT
Conseiller délégué
Maire du Bourget-du-Lac
Mutualisation, mobilités douces,
conseiller délégué



BRIGITTE TOUGNE-PICAZO
Conseillère déléguée
Maire de Serrières-enChautagne
Communication

LES MAIRES MEMBRES DU BUREAU

Louis ALLARDMaire de Saint-Ours

Daniel CLERCMaire de Motz

Bruno CROUZEVIALLEMaire de Pugny-Chatenod

Jean-Claude CROZEMaire de Brison-Saint-Innocent

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



MARIE-PIERRE
MONTORO-SADOUX
8° Vice-présidente
Adjointe au Maire
d'Aix-les-Bains

Economie et numérique



JEAN-MARC DRIVET 9° Vice-président Maire de Bourdeau Valorisation des déchets et économie circulaire



ROBERT AGUETTAZ

10° Vice-président

Maire de Viviers-du-Lac

Gestion de l'eau
et assainissement



11° Vice-président
Adjoint au Maire
d'Aix-les-Bains
Urbanisme Foncier, habitat
et logement social,
politique de la Ville

THIBAUT GUIGUE



DANIÈLE BEAUX-SPEYSER 12° Vice-présidente Adjointe au Maire de Drumettaz-Clarafond Solidarités



YVES MERCIER
13° Vice-président
Maire de Voglans
Commande publique, travaux
et patrimoine intercommunal,
gens du voyage



JEAN-FRANÇOIS
BRAISSAND
14° Vice-président
Maire d'Entrelacs
GEMAPI



EDOUARD SIMONIAN
15° Vice-président
Adjoint au Maire
du Bourget-du-Lac
Mutualisation
et territorialisation,

centres de secours

Jacques CURTILLETMaire d'Ontex

Gérard DILLENSCHNEIDER Maire de Saint-Pierre-de-Curtille

Laurent FILIPPIMaire de Mouxy

Bernard GELLOZMaire de Saint-Offenge

Gérard GONTHIER Maire de Trévignin

Yves HUSSONMaire de Chanaz

Antoine HUYNH Maire du Montcel

Nicolas JACQUIER Maire de Drumettaz-Clarafond **Bruno MORIN**Maire de La Chapelledu-Mont-du-Chat

Claude SAVIGNAC Maire de Conjux

Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLETMaire de Vions

GRAND LAC EN ACTIONS

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

P 10 ► TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

P12 > MOBILITÉS

P 14 ► EAU POTABLE

P 16 > ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

P 18 ► GEMAPI

P 20 > VALORISATION DES DÉCHETS

P 22 ► AGRICULTURE ET RÉSILIENCE ALIMENTAIRE



P 24 ► URBANISME ET PLANIFICATION

P 26 > SERVICE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

P 27 ► FONCIER

P 28 ► HABITAT

P 30 ► ÉCONOMIE ET ENTREPREUNARIAT

P 32 > TOURISME

SERVICES À LA POPULATION

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

P34 > LES PORTS

P36 > AQUALAC ET LES PLAGES DU BOURGET

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉS

P 38 ► POLITIQUE DE LA VILLE

P40 ► LE RELAIS GRAND LAC

P42 ► LE SAD

P44 ► LE SSIAD

P 46 ► ACCORD'AGE

P 48 ► PORTAGE DE REPAS ET TÉLÉASSISTANCE

P 50 > LES EHPAD DE FONTANETTES ET DES GRILLONS

P 52 ► LA RÉSIDENCE AUTONOMIE L'ORÉE DU BOIS



GRAND LAC 9

SERVICES RESSOURCES P 54 RELAIS GRAND LAC. AQUALAC







TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) relève d'une obligation faite aux agglomérations de plus de 50 000 habitants.



Grand Lac a saisi cette obligation pour renforcer son action dans les domaines énergétiques et climatiques en concertant services, communes et acteurs locaux, pour en faire un axe majeur du mandat 2020/2026.

Nous avons également formé avec Grand Chambéry, Grand Annecy et le PNR des Bauges, un seul Territoire à Énergie positive (TEPOS) qui vise à être autonome en énergie renouvelable en 2050.

Le service s'appuie sur un technicien. À la différence d'autres services, la transition énergétique ne met en œuvre qu'une partie minoritaire des actions liées à son domaine : la majorité d'entre elles est intégrée dans les objectifs opérationnels de tout Grand Lac et des acteurs clé du territoire. C'est le caractère transversal de ce service qui en fait sa particularité.



JANVIER

Le PCAET est approuvé pour une période de 6 ans, il a pour objet de développer l'exemplarité de Grand Lac et fédérer le territoire autour de la transition énergétique, diminuer la consommation énergétique des bâtiments existants et développer la production solaire sur le territoire.

MAI

Mise en ligne sur le site de Grand Lac d'un cadastre solaire, outil cartographique permettant d'estimer rapidement le coût d'une installation solaire sur la toiture de chaque bâtiment de notre territoire et son temps de retour financier, pour faciliter ainsi la production d'électricité et de chaleur renouvelable.



JUIN

Le recrutement d'un technicien permet de travailler au montage d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat, ayant pour vocation d'accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation, et de leur apporter une aide financière, la rénovation des bâtiments étant un enjeu majeur du plan climat.

OCTOBRE

- ➤ Grand Lac délibère pour cofinancer et promouvoir auprès des communes de son territoire le recours à des Conseils en Economie Partagés (CEP). Le dispositif vise à disposer d'une vision exhaustive des consommations énergétiques et à faciliter les projets communaux de maîtrise de ces consommations.
- ➤ Recherchant maîtrise des consommations énergétiques et exemplarité, Grand Lac rejoint l'Appel à Manifestation d'Intérêt Sequoia. Ce dispositif permet de financer des mesures de suivi de consommation et des postes d'économes de flux, et de réaliser des études afin de rénover le patrimoine de l'agglomération.

En chiffres



TOITURES ANALYSÉES PAR LE CADASTRE SOLAIRE POUR UNE SURFACE TOTALE DE PLUS DE 7 MILLIONS DE M²





COMMUNES INTÉGRÉES AU DISPOSITIF DES CONSEILS EN ÉCONOMIE PARTAGÉE



C'EST L'OBJECTIF D'AUGMENTATION DE LA PART D'ÉNERGIE RENOUVELABLE SUR GRAND LAC D'ICI 2030



MOBILITÉS

La compétence mobilités est l'une des plus anciennes de la communauté d'agglomération, présente aujourd'hui dans tous les sujets ayant trait aux mobilités sur son territoire, aussi bien collectives (transports en commun) que durables (deux roues, covoiturage...).



Le transport urbain a été confié par Délégation de Services Publics (DSP) à la société RATP Dev en 2014. 29 bus et 3 véhicules légers sont mobilisés pour 936 391 km effectués, grâce à 58 salariés.

Les circuits de transport scolaire en Chautagne et en Albanais sont quant à eux confiés à plusieurs transporteurs, par marchés publics. 2020 aura notamment été consacrée à la préparation de la DSP à venir.

Grand Lac soutient également fortement les « mobilités actives » : subventions à l'acquisition de Vélos à Assistance Électrique (VAE), réalisation de pistes cyclables, portage d'une vélostation proposant location et consigne de vélos, installation de stationnement sécurisé de deux roues, programmes de formation et sensibilisation...

La crise sanitaire a inévitablement fortement fait décroître la fréquentation du réseau en 2020 (diminution de 62% par rapport à l'exercice précédent) et handicapé nos actions, qui ont néanmoins été poursuivies, bien que ralenties (62 participants aux ateliers...).

Grand Lac participe enfin aux projets ferroviaires, tels que la suppression du passage à niveau de Viviers-du-Lac, et réalise des aménagements dits « multimodaux » (à la croisée de plusieurs modes de transport : bus, trains...) et des parkings de covoiturage.

Le budget annuel de fonctionnement du service s'établit en 2020 à 3,8 M€, notamment financés par le Versement Mobilité (0,6% de la masse salariale des employeurs du territoire).

JUIN

Lancement de la mise à jour du Schéma Directeur des itinéraires cyclables.

JUILLET

Ouverture de la vélostation avec 100 VAE, 20 vélos classiques et 6 vélos enfants. Elle rencontre un franc succès dès sa mise en service.





OCTOBRE

La mise en place de la billettique dans les bus permet de renouveler un abonnement annuel via la e-boutique, et de payer et valider son titre de transport via le M-Ticket depuis un smartphone, sans avoir besoin de se rendre à l'espace commercial.



NOVEMBRE

Le mois marque le début des travaux de réalisation de la véloroute dite « des 5 lacs » reliant le lac Léman à celui de Paladru : la 1^{ère} section réalisée à Grésy-sur-Aix est financée à 80% par la Région. La section à venir entre Entrelacs et Grésysur-Aix a obtenu 40% auprès de l'État et autant de la Région.

DÉCEMBRE

Lancement du Schéma Directeur de Covoiturage.

En chiffres



(Depuis l'origine)

LIGNES DE TRANSPORTS SCOLAIRES
TRANSPORTANT 1187 ENFANTS

1936

LOCATIONS DE VÉLO
DE JUILLET À DÉCEMBRE

733830

VOYAGES EFFECTUÉS
SUR LES 4 LIGNES URBAINES

(1,76 M en 2019, soit une forte baisse en 2020, due à la crise sanitaire)





EAU POTABLE

L'eau potable relève d'une compétence intercommunale depuis 2017/2018, et aujourd'hui, la mission principale du service consiste à la distribuer en continu à nos 41000 abonnés.



Le travail quotidien s'articule autour du pilotage des ouvrages (64 ressources, 98 réservoirs, 43 stations de pompage), de l'encadrement de l'urbanisation et de l'entretien des réseaux et des équipements. 5 km de réseau et 67 branchements ont ainsi été renouvelés en 2020. Cet entretien contribue à la préservation des ressources, permettant l'amélioration du rendement des réseaux.

Au-delà de ces missions indispensables, c'est également et surtout un travail de fond pour anticiper les besoins futurs en vue de maintenir l'équilibre ressources/besoins sur l'ensemble du territoire. En complément de ces missions techniques, la gestion de la relation avec nos usagers est majeure, et fait constamment l'objet d'améliorations.

Enfin, et pour le compte des communes membres, Grand Lac assure le contrôle périodique des poteaux incendie.

Le budget de fonctionnement du service est de 5,5 M€ en 2020, 4,2 M€ d'investissements ont été portés. 30 agents travaillent pour la compétence, soit 20 équivalents temps plein pour l'eau potable spécifiquement.

FÉVRIER

▶ Début du chantier du « Barreau Est », élément clef de la préservation de la ressource et du développement de notre territoire. Il vise à relier les réservoirs de Corsuet (Aix-les-Bains) jusqu'à Drumettaz-Clarafond, permettant d'alimenter des communes structurellement déficitaires.



Rénovation des canalisations: nouvelle technique de réhabilitation sans tranchée, par projection de résine alimentaire afin de retrouver les capacités hydrauliques initiales du tuyau.





JUIN-JUILLET

- ➤ Rédaction du projet de règlement de service de Grand Lac, en remplacement des multiples règlements communaux en viqueur.
- Rédaction du plan d'actions de réductions des pertes en eau, assorti d'un programme de travaux ciblé en fonction des besoins de renouvellement.

AVRIL

Dans le cadre d'une recherche de la qualité de la relation avec les usagers, mise en place de nouvelles modalités de règlement des factures, et harmonisation des pratiques (règlement des factures par TIP ou mensualisation...).

En chiffres







COMPTEURS RENOUVELÉS





ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Grand Lac collecte et traite les eaux usées sur 900 km de réseaux et dans les 19 stations d'épuration de l'agglomération, pour obtenir une eau acceptable par le milieu naturel (le Rhône pour l'essentiel de nos stations d'épuration).



Nous assurons ainsi une fonction essentielle de protection de l'environnement et de la ressource en eau, encadrant les rejets d'effluents non domestiques, réduisant les rejets d'eaux usées au milieu naturel...

Un entretien constant des réseaux et des équipements est réalisé, avec en 2020, 143 opérations d'hydrocurage des postes de refoulement, 5,5 km d'inspections vidéo, 63 km de curage réseau...

La réhabilitation d'ouvrages d'assainissement non collectif est également soutenue : 30 installations réhabilitées grâce au soutien financier de Grand Lac en 2020.

Le service a enfin émis 990 préconisations d'urbanisme et réalisé 378 contrôles des branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales existants ou neufs.

Grand Lac réalise par ailleurs la collecte des eaux pluviales du territoire, participant ainsi à la réduction du risque d'inondation par ruissellement.

Le service assainissement affiche un budget de fonctionnement de 4,9 M€, et porte en 2020 des investissements pour le même montant. Il compte 36 agents, dont 26,3 équivalents temps plein.

MARS

Par précaution, la crise sanitaire conduit à renoncer à épandre les boues produites par certaines de nos stations d'épuration sur des parcelles agricoles, comme fertilisant. Ces boues sont déshydratées et compostées, assurant ainsi une élimination de la présence de virus.





JUIN

Début du chantier de raccordement du système d'assainissement d'Albens sur la station d'épuration Centre: grâce à ces travaux, 60 000 m³ d'eaux usées ne seront plus rejetés sans traitement dans la Deysse et dans le lac du Bourget, soit une réduction des surverses de 85%.

OCTOBRE

Grâce aux 10 000 m³ du gigantesque bassin des Biâtres, un peu plus de 400 000 m³ d'eaux usées brutes issues d'évènements pluvieux, soit 80% de la pollution initialement déversés dans le lac du Bourget chaque année, sont depuis cette date traités en station d'épuration avant d'être rejetés dans le Rhône.



DE M³ D'EAUX USÉES COLLECTÉES

En chiffres

95%

DE LA POPULATION RACCORDÉE À L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

5% des usagers ont recours à l'assainissement non collectif (traitement sur site, sans raccordement au réseau).



D'AIDES ACCORDÉES AUX PROPRIÉTAIRES D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF, POUR LEUR RÉHABILITATION



HYDROCURÉES, <u>12,3 KM</u> CRÉÉS OU RÉHABILITÉS





GEMAPI

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) est double : elle s'intéresse tout autant à la prévention et la réduction du risque d'inondation qu'à l'écologie et à la biodiversité aquatique.



La protection de l'environnement (Gestion des Milieux Aquatiques, GEMA), vise à l'amélioration de notre environnement par la restauration de nos cours d'eau et zones humides (réhydratation de zones humides, lutte contre les plantes invasives, revitalisation des roselières, par la baisse du niveau du lac notamment...).

La protection contre les inondations (PI), consiste essentiellement à permettre le bon écoulement des eaux des rivières (prévention de la formation des embâcles, enlèvement, gestion des ouvrages hydrauliques...), et à créer, gérer et surveiller les ouvrages de protection contre les inondations (digues telles que celles du Sierroz, bassins d'écrêtement...).

La compétence s'exerce essentiellement sur le bassin-versant du Lac du Bourget, gérée par le CISALB au travers d'une délégation de compétence, et également sur les bassins versant du Rhône, géré par le Syndicat du Haut Rhône (SHR) et du Chéran et également sur les bassins versant du Rhône par le SHR, et du Chéran par la Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC).

Le budget de la compétence s'est établi en 2020 à 540 000€ en fonctionnement, pour 1,44 M€ en investissement.

HIVER 2019/2020

Des campagnes d'entretien sont réalisées sur 11 cours d'eau du territoire (Albenche, Pégis, Deysse, Nant de la Cave, Chaudanne, Gents, Sierroz, Tillet, ruisseau des Combes, Nant Varon, et ruisseau du Vinan), et sur 6 ouvrages hydrauliques, à 2 reprises pour certains d'entre eux.





AVRIL

5 zones humides sont étudiées afin d'y engager des travaux : Roman (Méry-Drumettaz), Pré Rosset (Pugny Chatenod), Les Mentens (Mouxy), Les Longes (Mouxy), Bois humide des Bauches (Brison).

SEPTEMBRE

Les études en prévision de l'extension du bassin de Garin et du confortement des systèmes d'endiguement de la Leysse entre le pont du Tremblay et le lac sont engagées, afin de protéger de vastes espaces urbanisés à Voglans notamment.

OCTOBRE

Mise en service du bassin du Combo à Mouxy, d'une capacité de plus de 17 000 m³, permettant de protéger une partie de la commune d'Aix-les-Bains des conséquences d'une crue centennale, pour un coût de 880 000€.



En chiffres







au titre de la lutte contre les plantes invasives



DE ZONES HUMIDES MAÎTRISÉS





VALORISATION DES DÉCHETS

Il s'agit historiquement de l'une des premières compétences de Grand Lac, consistant à collecter les déchets ménagers, recyclables ou non, à gérer les 5 déchetteries, et à assurer la prévention et la sensibilisation à la bonne gestion des déchets. C'est aussi la compétence représentant la plus grande part du budget principal de Grand Lac, avec 9,4 M€, soit 28 % de ce budget. Le service est essentiellement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), facturée aux propriétaires immobiliers.



La collecte

45 agents assurent la collecte des déchets sur tout le territoire, à l'aide de 20 véhicules, dont 16 camions bennes et camions-grue. Le service rendu est modernisé et optimisé en permanence, notamment par l'équipement progressif du territoire en Conteneurs Semi-Enterrés (CSE) de grand volume : 43 points ont été réalisés en 2020, dans le cadre d'un programme d'équipement qui devrait s'achever en 2024. L'implantation de CSE permet de déposer en un seul point les déchets ménagers, ceci favorisant le geste de tri et réduisant les tonnages incinérés, tout en améliorant l'aspect visuel des contenants.

La prévention

Afin de sensibiliser à la bonne gestion de nos déchets ménagers, les 6 agents de ce service ont mené de nombreuses actions auprès du public, malgré la crise sanitaire. Entre autres actions: plus de 600 élèves ont été ainsi sensibilisés au sujet en milieu scolaire, 6 broyeurs de déchets végétaux ont été mis à disposition des communes pour être prêtés à 186 habitants, et près de 400 composteurs individuels ont été remis. Des composteurs collectifs sont également installés: 11 nouvelles aires de compostage partagé en pied d'immeuble, et 3 nouvelles aires de compostage autonome en établissement ont ainsi été mises en place en 2020. 58 sont aujourd'hui actives.

SEPTEMBRE

Grand Lac soutient le collectif Enfin!
Réemploi, qui a pour ambition de
structurer une filière professionnelle autour
du réemploi de matériaux de construction
en Savoie, afin de participer à la réduction
de la part de déchets et de consommations
générés par le bâtiment et les travaux
publics.





OCTOBRE

Le Défi Zéro Déchet propose de réduire ce que nous déposons à la poubelle, en changeant progressivement nos habitudes : achat en vrac, réutilisation des objets usés... 150 foyers ont relevé le défi en 2020.

En chiffres



par le service en régie, et valorisées énergétiquement ou recyclées.





Les végétaux représentent 32% des apports globaux, et les gravats 22%.



COMPOSTEURS INDIVIDUELS REMIS AUX HABITANTS DU TERRITOIRE DEPUIS 2005





AGRICULTURE ET RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

La compétence agricole, historiquement présente dans les communautés de communes de Chautagne et du canton d'Albens, a été étendue à tout le territoire de Grand Lac lors de la fusion de 2017.



Un service dédié a progressivement été mis en place initialement autour de la thématique agricole (protection du foncier et installations), puis de la thématique transversale de l'alimentation (commercialisation, restauration hors domicile, santé...).

L'objectif global du service est de favoriser le développement des circuits alimentaires locaux.

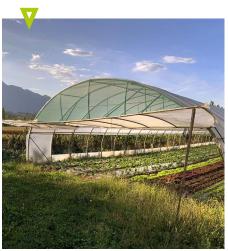
Son budget est de 166 000€ en fonctionnement, et de 72 000€ en investissement, il compte 2 agents (1,3 équivalent temps plein).

L'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) fédère l'ensemble des actions du service.

Ce programme vise à permettre au territoire de tendre vers l'autosuffisance alimentaire en soutenant des pratiques vertueuses. Il s'articule autour de 5 thèmes principaux : terres agricoles et agriculteurs, lien « fourche/fourchette », lien social et alimentation, gastronomie et terroir, alimentation et économie circulaire.

FÉVRIER

Accompagnement à la reprise de l'exploitation maraîchère du Jardin des Hautins, à Méry, par un jeune agriculteur, afin de permettre de pérenniser l'activité.



MARS

À l'occasion de la crise sanitaire, un soutien exceptionnel de 40 000€ est accordé aux filières agricoles.

JUIN

Mise en place d'un système de récupération des eaux pluviales et d'un réseau d'abreuvoir sur l'alpage de Crolles, visant au maintien des activités pastorales sur le Plateau du Revard.





GRAND LAC

POUR UN PROJET ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE



NOVEMBRE

Après l'élaboration du programme « Savourez Grand Lac! » dans le but de déposer une candidature Projet Alimentaire Territorial (PAT), le PAT est partagé avec la nouvelle équipe d'élus.



SUR LE TERRITOIRE Y SONT PRODUITS, Il s'agit là d'un enjeu fort pour l'avenir.

En chiffres

8 400 HAVE

DE SURFACES AGRICOLES, DONT 75% DE PRAIRIES

(Importantes du fait du caractère extensif des exploitations d'élevage).







URBANISME ET PLANIFICATION

Le territoire de Grand Lac connaît ces dernières années une forte croissance démographique. Plus de 26 000 habitants supplémentaires sont attendus en 2030 : l'enjeu principal demeure la recherche de l'équilibre entre développement et préservation du patrimoine naturel et culturel.



Le service assure principalement le pilotage des procédures d'urbanisme, soit plus particulièrement :

- ▶ 3 Plan Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) dont 2 ont d'ores et déjà été approuvés sur les territoires de l'Albanais savoyard et de l'ex-CALB, et un dernier est en cours d'élaboration sur la Chautagne.
- ▶ Un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi).
- ► Une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) à Aix-les-Bains et Chanaz.

Le budget de fonctionnement du service est de 376 000 €, il compte 4 agents pour 2 équivalents temps plein en 2020.

MARS

La crise sanitaire conduit à aménager les délais administratifs, afin de permettre la bonne information de tous. Le temps de consultations des personnes publiques, prévu pour le PLUi de Chautagne, est ainsi prolongé jusqu'en septembre.

AVRIL

La modification n°1 du PLUi de l'Albanais est prescrite. Elle a pour objet d'ajuster les Orientations d'Aménagement et de Programmation pour les rendre plus opérationnelles, d'amender le règlement afin d'adapter son contenu à la réalité du terrain, et de mieux intégrer les enjeux relatifs à la Loi Littoral.

FÉVRIER

Le PLUi de Chautagne est arrêté en Conseil Communautaire. Cette procédure couvrant les 8 communes de l'ancienne Communauté de Communes est toujours en cours.



OCTOBRE

Le Conseil Communautaire arrête le projet ambitieux de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Paysage de Chanaz, débuté par la commune ellemême. Il reçoit un avis très favorable de la Commission régionale du Patrimoine et de l'Architecture. Ces étapes décisives ont pu être effectuées en dépit d'un contexte de crise sanitaire tendu.

NOVEMBRE

L'étude d'urbanisme pré-opérationnel de la Sarraz, à Grésy-sur-Aix, débute : le développement de ce secteur, voué à accueillir une grande partie de l'urbanisation de la commune, est concerté avec riverains, commerçants et citoyens. Nous finançons ce type d'étude pour accompagner les communes dans une réflexion visant à mieux définir, pour un secteur donné, les attentes en termes de programmation urbaine et d'ajustement du PLUi, le cas échéant.



En chiffres

RÉPONSES ET RENSEIGNEMENTS D'URBANISME DONNÉS À NOS USAGERS





PROCÉDURES MENÉES EN PARALLÈLE : 1 plui et 2 modifications de plui



HECTARES DE TERRAIN
RENDUS À L'AGRICULTURE
OU AUX ESPACES NATURELS SUITE
À L'APPROBATION DE 2 PLUI





(Service des Autorisations d'Urbanisme)

Grand Lac instruit les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) pour le compte de toutes ses communes membres, les maires restant décisionnaires.



Ce service rendu gratuitement aux communes depuis le retrait de l'État en 2015 représente un budget annuel de fonctionnement de 450 000€.

Le service est composé de 10 agents dont 7 équivalents temps plein.

De plus, il conseille et accompagne de plus les communes dans leurs stratégies opérationnelles d'instruction des autorisations d'urbanisme, il propose une sécurisation juridique des décisions prises primordiales, les recours étant de plus en plus fréquents.

Temps forts

MARS

Dans le contexte de crise sanitaire, le traitement dématérialisé des demandes d'urbanisme est réalisé par le SAU avec l'appui des communes : il s'agit d'une première étape vers la saisine par voie électronique qui sera une obligation réglementaire au 1er janvier 2022.

En chiffres



ACTES INSTRUITS PAR LE SAU, DONT 707 PERMIS DE CONSTRUIRE. Ce nombre tend à augmenter fortement.



100% 🔀



DES DEMANDES ONT FAIT L'OBJET D'UNE DÉCISION DANS LES DÉLAIS RÉGLEMENTAIRES.



FONCIER

Le service suit les dossiers fonciers de l'agglomération (achat, vente, location) et prend en charge notamment les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA). Une DIA a pour objet d'informer Grand Lac et les communes, avant la vente d'un bien immobilier, afin que la collectivité puisse, si elle le souhaite, réaliser une préemption.



Temps forts

JANVIER

Une étude, réalisée par la SAFER pour le compte du service foncier, permet l'acquisition de 51 000 m² de zones humides sur le territoire des 17 communes et nous engage dans la valorisation des milieux naturels, leur restauration et leur préservation.

JUIN

Afin de soutenir l'activité économique sur le territoire au regard de la crise sanitaire, Grand Lac exonère une part de ses locataires, impactés par la crise, pour un montant de 70 000€.

SEPTEMBRE

Le projet de Multipôles de Motz/Serrières constitue un enjeu fort de développement économique en Chautagne, il est animé par le service foncier aux côtés du service patrimoine et travaux.

En chiffres

1500 DIA TRAITÉES



RENSEIGNEMENTS DONNÉS

en lien avec les professionnels fonciers

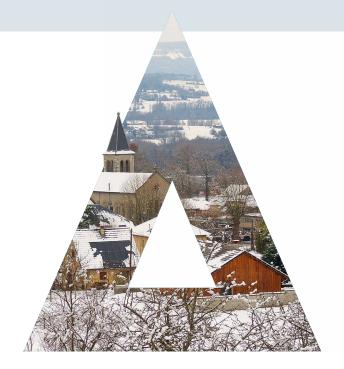


DOSSIERS FONCIERS EN COURS

pour nos services opérationnels







HABITAT

Le service a pour principal mission la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH) comprenant un diagnostic de l'habitat, des orientations stratégiques et un plan d'actions.



Ce plan a été voté en conseil communautaire en 2019 pour la période 2019-2025, il affiche un budget de plus de 5 M€.

Le PLH a notamment pour vocation :

▶ D'accompagner le parcours résidentiel des habitants et l'accueil de nouveaux ménages grâce au développement d'une offre adaptée de logements sociaux et à l'accession sociale, et de répondre aux besoins des publics spécifiques (personnes âgées, personnes handicapés, ménages précaires, saisonniers).

- ▶ De favoriser la production de logements en maîtrisant la consommation foncière.
- ▶ D'agir sur le parc existant en aidant à la réhabilitation et à la mise sur le marché de logements du parc privé.

En 2020, seuls 2 dossiers de demande de subventions pour la construction de 12 logements locatifs sociaux ont pu être soutenus, compte tenu des effets de la crise sanitaire.

Le service est constitué de 3 agents pour 2,2 équivalents temps plein.

JUIN/OCTOBRE

4 ateliers d'information sur l'accession à la propriété et la copropriété, en partenariat avec l'Agence Départementale d'Information et du Logement. La tenue de ces ateliers a été fortement impactée par la crise sanitaire.



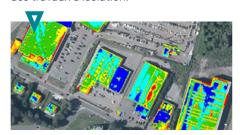
JUILLET

Lancement d'une étude préopérationnelle en vue de mettre en place une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) et une plateforme de rénovation énergétique des logements. Cette action s'inscrit dans le cadre du PLH et du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Elle vise principalement à l'amélioration de la performance énergétique des logements, mais aussi au maintien à domicile des personnes âgées, à la lutte contre l'habitat indigne et contre la vacance, et à la production de logements à loyer encadré. L'objectif est de construire un dispositif d'aides incitatif, veillant à produire des travaux qualitatifs et performants.

NOVEMBRE

Réalisation d'une thermographie aérienne infrarouge, permettant de mettre en évidence la déperdition thermique des toits des logements, afin de sensibiliser la population et les maîtres d'ouvrage publics et privés sur la performance énergétique des bâtiments, et de les inciter à engager des travaux d'isolation.



En chiffres

37 319

RÉSIDENCES PRINCIPALES

5511

LOGEMENTS SOCIAUX









ÉCONOMIE ET ENTREPRENEURIAT

(dispositif CITÉSLAB)

La compétence économique, historiquement présente au sein des intercommunalités, a été scindée en 2017. Chambéry-Grand Lac Economie (CGLE), outil de développement économique commun aux agglomérations de Grand Lac et de Grand Chambéry assure principalement la création, l'aménagement et le développement de zones d'activités économiques.



Avec son service Économie, Grand Lac assure l'animation du dispositif Citéslab, élargie à de nouvelles missions liées au développement de l'économie de proximité.

Le service contribue au développement de l'économie locale, en lien avec CGLE, notamment en contribuant à détecter et accompagner des porteurs d'idées/projets, de création/reprise d'entreprise, et en animant un maillage partenarial économique efficient pour les usagers. Il a ainsi suivi toute l'année la pépinière commerciale aixoise de Marlioz, avec l'installation de 3 commerces.

Le dispositif Citéslab, visant à accompagner les créateurs d'entreprises, a permis de recevoir en 2020 183 porteurs de projets (-30% par rapport à 2019, en raison de la crise sanitaire), dont 85 ont créé leur activité, générant la création de 105 emplois.

Le service affiche un budget annuel de fonctionnement de 3,4 M€, dont 1,7 M€ de subvention à CGLE, il compte 2 agents (1,3 équivalent temps plein).

MARS/JUIN

En réaction à la crise sanitaire, mise en place d'un dispositif d'aides financières aux entreprises du territoire, en lien avec la Région. Le dispositif permet d'aider 121 entreprises, pour un total de prêts et de subventions de plus de 1 M€: création et diffusion d'un fichier recensant les différentes aides et mesures de soutien à l'économie ainsi que d'une carte interactive des entreprises restant ouvertes au public, et mise en place de formations pour les dirigeants d'entreprise locaux sur le digital et numérique.



MARS

Accompagnement de l'espace de coworking Le Check'In, situé à Aixles-Bains et offrant aux entreprises et indépendants ses espaces de travail.



En chiffres



DE TAUX DE PÉRENNITÉ À 3 ET 5 ANS DES ENTREPRISES DÉTECTÉES ET ACCOMPAGNÉES PAR LE DISPOSITIF CITÉSLAB

(la moyenne nationale n'est que de 55%)



ACCOMPAGNÉS



CRÉATIONS/REPRISES D'ENTREPRISES EN MOYENNE PAR AN

(et environ 80 défaillances d'entreprises annuelles)



ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE

(dont 87% de Très Petites Entreprises, TPE)



DIRIGEANTS D'ENTREPRISES LOCALES FORMÉS À LA GESTION, AU MARKETING, AU NUMÉRIQUE, FINANCEMENT DE LA CRÉATION D'ENTREPRISES, ETC.







TOURISME

Notre territoire est caractérisé par une géographie remarquable entre lac et montagne, propice au développement d'une activité touristique (loisirs, activités estivales ou hivernales).



Grand Lac s'est positionné comme le territoire naturel du bien-être avec la marque Aix-les-Bains Riviera des Alpes portée depuis 2016 par l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

Les actions du service couvrent une grande diversité de sujets, de la « mise en tourisme » du territoire - par sa mise en valeur et l'organisation de l'itinérance et de sa découverte - à l'aménagement, la gestion et l'entretien de sites touristiques. 215 000€ ont ainsi été consacrés en 2020 à l'entretien des sentiers, des belvédères autour du lac et de la via ferrata de La-Chapelle-du-Mont-du-Chat.

Le service accompagne également des porteurs de projets, suit les structures satellites touristiques, telles que le Syndicat Mixte des Stations des Bauges (SMSB)... Il assure enfin le pilotage de la taxe de séjour, source de financement de l'OTI: 763 000€ ont ainsi été encaissés en 2020, perçus par les hébergeurs de notre territoire auprès de ses visiteurs.

Le service affiche un budget de fonctionnement de 300 000€ en 2020, et presque autant en investissement, il compte 2 agents (1,5 équivalent temps plein).

Grand lac attribue également une subvention d'équilibre de 1,65 M€ à l'OTI et assure la gestion du camping des Peupliers, à Chindrieux, pour un budget de fonctionnement de 142 000€.

Temps forts

PRINTEMPS

Le chantier de prolongation du sentier les Marais d'Albens existant, avec la création d'un parcours sur platelage, la création d'éléments d'interprétation et d'une mare forestière, a largement débuté en 2020, pour un budget de 160 000€.





▲ AOÛT

Le programme européen transfrontalier Alcotra Vi.A autour d'une Route des Vignobles Alpins permet la valorisation de l'évènement « Fascinant week-end Vignobles & Découvertes », la mise en place de 3 sentiers d'interprétation dans les vignes de Chautagne et la création d'une application mobile permettant de découvrir les territoires des partenaires francoitaliens. Le budget de l'ensemble du projet est de 273 000€.

JUIN

Si modeste soit-il, un atelier vélo/local sanitaire adossé à la buvette réhabilitée par la commune de Vions participe désormais au confort des nombreux cyclistes et randonneurs empruntant la ViaRhôna ou le chemin de Compostelle.

En chiffres



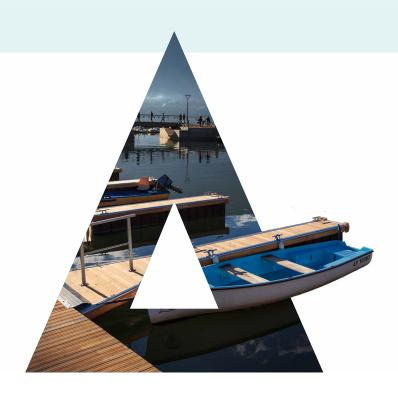








SERVICES À LA POPULATION/ÉQUIPEMENT SPORTIFS ET DE LOISIRS



PORTS

Au sein du plus grand ensemble portuaire français en eaux intérieures, le service des ports assure la maintenance des infrastructures existantes, la gestion de 2 950 emplacements et 115 emplacements de stockage à sec, ainsi que l'accueil de quelque 400 plaisanciers en escale.



Le service compte 11 agents, cet effectif étant doublé en été. Il assure également la gestion des 8 plages autour du lac, à l'exception d'Aqualac (voir la page 36).

Il affiche en 2020 un budget de fonctionnement de 2,16 M€, son résultat excédentaire lui permettant de financer les investissements nécessaires à l'entretien, la modernisation ou la création des sites portuaires.

Les agents des ports sont chargés de gérer et d'entretenir les ports. Ils assurent la gestion des emplacements portuaires et des plaisanciers qui les occupent. Deux «Lettres des Plaisanciers» ont été diffusées et près de 8 000 SMS envoyés aux usagers, sur des sujets variés. Ce moyen d'information est privilégié en cas d'alerte météorologique ou de variation du niveau des eaux du lac. Une partie importante d'entretien consiste à lutter contre les herbiers (71 tonnes retirées).

En prévision de la saison estivale, le service des ports met également en place les équipements nécessaires à la surveillance des plages, lignes d'eau, postes de secours, etc.

JANVIER

Après deux ans de négociations — Grand Lac, auparavant occupant autorisé par l'État — devient propriétaire de l'ensemble des ports autour du lac du Bourget, à l'exception de celui de Mémar.

MAI

Début des études visant à la réalisation d'un grand projet : l'extension du port des 4 Chemins et la création d'un port à sec au Viviers-du-Lac (estimation de 5 M€). Il s'agit de rassembler en un lieu unique, hors des villes, la gestion technique des bateaux et d'offrir de nouvelles capacités d'accueil de bateaux sans créer de places à flot.



JUIN

L'embarcadère de Chanaz est restauré, en lien avec la commune.

JUILLET

Livraison du port Conjux réhabilité pour 2,3 M€, en même temps que sa plage. La crise sanitaire a retardé les travaux sur la capitainerie et le poste de secours, réalisés en 2021

En chiffres





PLAISANCIERS EN ATTENTE D'UNE PLACE À L'ANNÉE (10 ANS D'ATTENTE EN MOYENNE)

L'essentiel des mouvements se fait toutefois au travers de l'acquisition de bateaux à flot, Grand Lac acceptant le transfert du contrat sous conditions.





GRAND LAC 35

SERVICES À LA POPULATION/ÉQUIPEMENT SPORTIFS ET DE LOISIRS



AQUALAC ET LES PLAGES DU LAC DU BOURGET

Le centre aquatique Aqualac propose des activités autant sportives que ludiques : enseignement de la natation, pratique sportive, activités de loisirs pour les publics scolaires, les clubs sportifs, les habitants de Grand Lac ou encore les touristes.



Parmi ces derniers, de nombreux usagers viennent en été essentiellement de Grenoble et de Lyon. En période hivernale, Anneciens et Chambériens aiment venir profiter du bassin nautique de 50 m, à l'air libre, mais accessible depuis l'intérieur du bâtiment.

33 agents sont employés à l'année, cet effectif étant doublé en saison estivale.

Aux côtés d'Aqualac, le service des ports et plages met à disposition du public, chaque été, 8 plages autour du lac, dont 2 plages payantes, à Aix-les-Bains, au Bourgetdu-Lac, à Brison-Saint-Innocent, Viviers-du-Lac (les Mottets), Tresserve, Chindrieux et Conjux. Les 11 agents du service des ports y interviennent, aux côtés de 23 saisonniers (dont 17 maîtres-nageurs) en été.

Globalement, le budget de fonctionnement est ici de 2,83 M€ en année normale, soit 2,5 M€ pour Aqualac et 330 K€ pour les 8 plages autour du lac. Conséquence de la crise sanitaire, Aqualac n'a généré, cette année, que 680 000€ de recettes, au lieu de 1,2 M€ habituellement.

MARS

Comme d'autres services de Grand Lac, Aqualac a dû fortement s'adapter aux conséquences de la crise sanitaire et a réduit son activité. Cette période aura été l'occasion pour l'ensemble des agents de réaliser des travaux de maintenance. A contrario, la période estivale a vu une très forte augmentation de la fréquentation des plages autour du lac (+35%).

AVRIL

Création d'une aire de jeux aquatiques (Splashpad).



JUIN

Mise en place d'un parc de structures gonflables sur le lac, l'Aquapark, pour 133 000€, à destination des familles. Toutes les capacités physiques, à tous les âges, y sont dynamiquement sollicitées et stimulées pour un effet « bonheur partagé ».





PRéaménagement complet de la plage de Conjux pour 300 K€, comprenant un remodelage des espaces paysagers, la rénovation du poste de secours et des sanitaires, la création d'un snack, de parkings, d'un dépôt bus et d'une zone de containers semi-enterrés.

En chiffres



VISITEURS ACCUEILLIS À AQUALAC, CE CHIFFRE AYANT ÉVIDEMMENT FORTEMENT <u>DIMINUÉ EN 2020</u> (350 000 USAGERS HABITUELLEMENT) DU FAIT DE LA CRISE SANITAIRE



DES BESOINS DE CHAUFFAGE DES BASSINS ASSURÉS PAR UNE POMPE À CHALEUR









POLITIQUE DE LA VILLE

La compétence politique de la ville s'exerce depuis 2015 à l'échelle de Grand Lac et plus particulièrement sur les 3 Quartiers de la Politique de la Ville (QPV). Ces 3 quartiers sont tous situés à Aix-les-Bains : Marlioz, Liberté et Sierroz-Franklin.



La politique de la ville vise principalement les quartiers les plus défavorisés et ses habitants. Elle a pour but d'améliorer les conditions de vie des habitants en mobilisant toutes les politiques publiques. Pour cela, 3 outils principaux contribuent à cet objectif:

- ▶ Le contrat de ville 2015-2022 de Grand Lac est l'outil principal du service. Il a pour objectif de réunir les partenaires autour d'actions dans le but de réduire les inégalités.
- Le vaste Projet de Renouvellement Urbain (PRU) de Marlioz vise à restructurer l'ensemble du quartier.
- La Maison de Justice et du Droit (MJD) accueille de nombreuses permanences (avocat, huissiers, notaires, conciliateurs, etc.) afin de rapprocher les habitants des services de la justice.

AVRIL

Vote d'un montant total de subventions de 168 665€ au profit de 7 associations œuvrant dans le champ de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de la prévention, sur l'ensemble du territoire de Grand Lac. Dans le cadre de l'appel à projets du contrat de ville, 22 actions ont été soutenues pour un montant total de 50 000€, au profit des habitants du QPV: 2 000€ ont ainsi été attribués à la Mission Locale Jeunes pour soutenir l'action « Repérer et mobiliser les publics invisibles dans les quartiers ».

JUILLET/AOÛT

Le service politique de la ville s'inscrit dans le cadre du plan Quartier d'Été mis en place par le gouvernement pour faire face à la crise sanitaire dans les quartiers : 2 ateliers numériques sont mis en place à Marlioz pour réduire la fracture numérique, et le séjour de 24 jeunes est financé dans le cadre du dispositif « colos apprenantes ».

La mission Locale Jeunes 73 665 €

École de la deuxième chance

37 000 €

ARQA

35 000€

La Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence



11 400€

Le cortie



Le Lion's club

2000€

L'AVIJ

1500€

Le comité d'actions économiques de Rumilly

1100€



SEPTEMBRE/OCTOBRE

Poursuite du pilotage et coordination du Projet de Renouvellement Urbain du quartier de Marlioz : mobilisation des acteurs et des partenaires, animation de la cellule relogement (49 relogements de famille de la Barre de la Cité vouée à la déconstruction), réalisation d'une maquette en volume du projet de renouvellement urbain, lancement de la consultation pour la mission « réemploi des matériaux de la barre de La Cité », dans un objectif de développement de l'économie circulaire.

En chiffres



1879
PERSONNES ACCUEILLIES
À LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

malgré la crise sanitaire (906 en 2019).

220 000

DE SUBVENTIONS Versées aux associations







LES RELAIS GRAND LAC

En 2017, Grand Lac se dotait de la compétence MSAP (Maison de Services Au Public) pour assurer la continuité des politiques amorcées par la Communauté de Communes de Chautagne et celle du canton d'Albens.



En 2018, ces MSAP sont devenues des Relais Grand Lac, apportant une offre de services en lien avec les services opérationnels de la communauté d'agglomération. Cette évolution fait de ces équipements des points d'accueil de proximité pour les usagers.

En 2020, les deux structures ont été labellisées France Services et élargissent encore le champ des services apportés en proximité aux habitants. Aujourd'hui, les Relais Grand Lac sont des interfaces de proximité entre les habitants et l'ensemble des services publics, afin de faciliter l'accès aux droits et aux services pour tous, que ce soit pour des démarches liées à Grand Lac ou à d'autres structures (justice, finances publiques, CAF, CPAM, MSA, CARSAT, Pôle Emploi, partenaires locaux...).

Dans chaque Relais, 2 agents formés à l'accompagnement aux démarches et à la médiation numérique accueillent les habitants en difficulté face à la mobilité, au numérique ou à la complexité des démarches.



MARS

Les Relais n'ont pas été épargnés par la crise sanitaire. Fermés durant le premier confinement, ils ont dès le mois de mai à nouveau accompagné les usagers, sur rendez-vous. L'ensemble des temps collectifs a dû en revanche être suspendu. Cette crise sanitaire a montré l'importance de ces structures de proximité: en effet, les accompagnements ont repris bien avant que les structures porteuses de services ne rouvrent leurs guichets, permettant une continuité dans l'accès aux droits et une grande efficacité dans les gestions de changement de situations.

AVRIL

Durant la période de fermeture, les agents des Relais participent à la plateforme nationale Solidarité Numérique (plateforme d'appel pour des demandes d'accompagnement aux outils numériques), et créent des tutoriels pour les démarches les plus courantes afin que les usagers puissent être davantage autonomes.

En chiffres







(3 928 à Entrelacs et 1 955 à Ruffieux), soit plus qu'en 2019 malgré les fermetures et restrictions liées à la situation sanitaire.



SAAD

(Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)

Le SAAD accompagne environ 600 bénéficiaires âgés de plus de 60 ans et/ou personnes porteuses d'un handicap, habitant les communes de Grand Lac, hors Entrelacs, la Biolle et St-Ours, communes desservies par voie de convention par l'association ADMR.

En 2020, cette dernière comptait 118 bénéficiaires, pour 13 450 heures réalisées.



Le Service participe au respect du choix de vie de la personne accompagnée, souhaitant éviter ou retarder l'entrée en établissement. Il facilite le maintien à domicile dans le cadre de vie habituel et dans les meilleures conditions possibles. Il intervient afin de :

- Les aider dans les gestes de la vie quotidienne.
- ► Favoriser le bien-être en améliorant les conditions de vie, d'hygiène et de sécurité au domicile.
- ▶ Lutter contre l'isolement.
- ▶ Et soutenir les aidants à domicile.

Le SAAD est majoritairement financé par le Département de la Savoie, lequel a augmenté son aide en 2020 pour prendre en charge l'essentiel des « primes Covid » versées à nos agents. Grand Lac finance le solde de gestion pour 366 000€ en 2020.

Le SAAD connaît depuis plusieurs années une baisse d'activité, faute de personnel : l'accélération des départs en retraite associée à une difficulté de recrutement en sont la cause. Le service multiplie les actions pour tenter d'y remédier : démarche d'intégration des nouveaux agents, accueil d'alternants, un 1er « job dating » en octobre 2020...

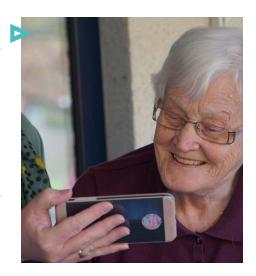
Après une forte baisse d'activité en 2020 du fait de la crise sanitaire, l'objectif de 2021 est le retour à l'activité de 2019, soit près de 88 000 heures au service de nos bénéficiaires.

MARS

La crise sanitaire aura fortement perturbé l'activité du service, qui s'est adaptée au mieux : maintien des seules interventions d'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne pour protéger les personnes fragiles, appels hebdomadaires des bénéficiaires pour les rassurer, formation aux gestes barrières...

MAI

Mise en place de la télégestion mobile, permettant la sécurisation des informations de facturation auprès des usagers et des financeurs (Département, mutuelles, caisses de retraite).



JUIN

Après le projet d'établissement finalisé en mars, un nouveau règlement de fonctionnement du service, harmonisé pour tout le territoire, est adopté. Il inclut notamment la charte des droits et libertés des personnes accueillies.
Un règlement intérieur lui est adjoint, qui donne notamment aux agents la ligne éthique du service.

En chiffres





(8,3 ETP administratif et 68,71 ETP d'intervention)





DE BÉNÉFICIAIRES SATISFAITS

Près de 350 bénéficiaires interrogés ont ainsi plébiscité les aides à domicile pour leur amabilité, leur discrétion, leur ponctualité et la confiance qu'ils leur accordent.







SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile)

Le SSIAD a pour mission de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans et aux personnes adultes de moins de 60 ans, handicapées et/ou atteintes de troubles cognitifs dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement spécifique (Équipe mobile Spécialisée Alzheimer).



Les personnes prises en charge présentent des pathologies et un degré de dépendance élevée et sont souvent isolées. Elles sont aidées sur prescription médicale, les soins étant pris en charge à 100% par l'assurance maladie.

Dans le cadre d'une prise en charge globale, le SSIAD réalise sur prescription des soins d'hygiène et de confort, des soins techniques infirmiers et des séances d'accompagnement et de réhabilitation.

Le SSIAD a également un rôle de maintien du lien social, de veille et d'alerte quant à l'évolution des situations à domicile. Dans le cadre de son suivi, le service est intégré au Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile (SPASAD), en lien avec le Service d'Aide À Domicile du CIAS offrant une coordination étroite interservices sur la commune d'Aix-les-Bains pour nos bénéficiaires communs.

Les effectifs du SSIAD sont de 34 agents (pour 24,7 équivalents temps plein), et le service affiche un budget de fonctionnement de 1,5 M€ en 2020.

Le service offre 116 places, dont 10 places sont dédiées à l'Équipe mobile Spécialisée Alzheimer (ESA), et intervient sur l'ensemble des communes de Grand Lac, hors Entrelacs desservie par l'ADMR.

JUIN/JUILLET

Renouvellement important de l'équipe d'encadrants, avec la prise de fonction de la nouvelle responsable de service et d'une infirmière coordinatrice.





SEPTEMBRE

Équipement du service avec un nouveau logiciel métier, accompagnant le déploiement d'outils de télégestion mobile et d'amélioration des pratiques.

OCTOBRE

L'équipe soignante a été particulièrement touchée par la seconde vague du Covid-19, plus de 50% de l'équipe étant positive, ce qui a induit des difficultés majeures dans la continuité de service. Pour autant, une réorganisation importante du service et l'implication des agents ont permis de poursuivre nos prises en charge et nos soins auprès de l'ensemble de nos bénéficiaires.

En chiffres



BÉNÉFICIAIRES PRIS EN CHARGE



KILOMÈTRES PARCOURUS

28606

JOURNÉES RÉALISÉES





ACCORD'AGE

L'isolement subi concerne une personne âgée sur 4, majorant le risque de perte d'autonomie :
Accord'Age s'adresse aux personnes âgées qui vivent à domicile et souffrent de solitude
pour les aider à retisser des liens sociaux. Le service propose une palette de services pour
s'adapter aux besoins et capacités du public : groupes d'animation, interventions à domicile,
manifestations telles que le « Mois Bleu »...



En 2020, le service a accompagné régulièrement une centaine d'aînés d'une moyenne d'âge de 87 ans, et étendu son action en Chautagne et au sud du lac.

Très fortement impacté par la crise sanitaire,

Accord'Age a constamment adapté son fonctionnement pour continuer à apporter un soutien et du lien social à ses bénéficiaires, tout en poursuivant son développement.

Le service a ainsi dû suspendre ses actions collectives (6 évènements annulés, pour 7 organisés en 2019) pour les remplacer par des animations individuelles à domicile ou par du soutien téléphonique.

Ces nécessaires ajustements ont réduit les dépenses du service: avec 192 K€, le budget est en baisse de 20% par rapport au prévisionnel. Le montant de subventions prévu a été atteint (69 K€), le déficit budgétaire de 121 K€ est ainsi inférieur au prévisionnel.

L'équipe est composée de 5 agents, soutenus par un réseau de 16 bénévoles majoritairement aixois.

Les bénévoles bénéficient de l'accompagnement constant du service, et s'engagent à respecter ses principes de fonctionnement.

JANVIER

Le service initialement aixois s'étend avec l'action « Port'Age de livres » et jeux, sur 8 communes du sud du lac, et un groupe d'animation mensuel sur 4 communes de Chautagne. Les communes se sont mobilisées pour orienter aînés isolés et bénévoles, dans un travail partenarial.





MARS

Pendant le 1^{re} confinement, le service organise une veille téléphonique rapprochée auprès de ses bénéficiaires, mais également auprès des 170 usagers du portage de repas. Les appels téléphoniques ont ainsi pallié l'absence d'échanges directs avec les chauffeurs, contraints alors de déposer les repas sur le pas de la porte.

AVRIL

Le service lance 2 publications. S'appuyant sur un dispositif commercial, il propose aux bénéficiaires et à leurs

Il propose aux benenciaires et a leurs familles éloignées de partager une gazette familiale. Il crée également une publication trimestrielle retraçant activités et projets d'Accord'Age et mettant en avant la parole des aînés.

SEPTEMBRE

Le soutien téléphonique impulsé en mars perdure pour répondre à la demande de lien social exprimée par certains usagers du CIAS qui ne souhaitent pas recevoir de visites. Le relais est pris par les bénévoles d'Accord'Age. Le nouveau service est baptisé Fil'Age.

En chiffres



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE



pendant les périodes non confinées.



pendant les périodes de confinement.





PORTAGE DE REPAS ET TÉLÉASSISTANCE

Avec l'âge, l'appétit diminue ainsi que l'envie de cuisiner, on peut rencontrer des difficultés à faire ses courses. Le portage de repas à domicile permet d'y remédier, en permettant de plus une alimentation équilibrée, importante pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie.



Le CIAS Grand Lac livre des repas au domicile de personnes âgées ou situation de handicap. En 2020, 43 800 repas ont été livrés à environ 170 personnes, soit une progression de 5% par rapport à 2019. Cette progression traduit notamment l'extension progressive du service à l'échelle de Grand Lac, avec 12 communes desservies à la fin 2020 sur les 23 communes qui, à terme, pourront être concernées.

Ce service propose par ailleurs l'installation d'une téléassistance auprès des séniors du territoire. En décembre 2020, 400 ménages étaient ainsi équipés sur 20 communes, soit une progression de 20% par rapport à décembre 2019, grâce aux efforts de communication réalisés. **Le budget du portage de repas est de 500 000€ en 2020,** avec un déficit de 12%, et celui de la téléassistance, de 65 000€. L'équipe est constituée de 8 agents.

La téléassistance est installée et gérée au quotidien par un prestataire dans le cadre d'un marché public, le service du CIAS se chargeant de l'information, l'inscription et la facturation.

JANVIER

Le service de portage de repas parachève l'harmonisation de ses tarifs, engagée en 2018 suite à la fusion des différents services communaux de portage de repas, et met en place une tarification sociale.



MARS

Une tournée supplémentaire de portage de repas est installée pendant le 1er confinement pour venir en aide à des personnes isolées par les circonstances, en partenariat avec la ville d'Aix-les-Bains.

SEPTEMBRE

95% de personnes se déclarent satisfaites ou très satisfaites (taux de réponse de 49%) à l'occasion d'une enquête de satisfaction. Des réponses ont été apportées à certaines demandes : formule sans soupe, tarification sociale, formation supplémentaire des chauffeurs remplaçants. Les remarques sur la qualité gustative des repas ont été transmises aux prestataires.

OCTOBRE

Afin de programmer son extension géographique en 2021, le service a souhaité identifier précisément la demande potentielle sur les 15 communes non desservies. 2 300 questionnaires ont ainsi été distribués aux plus de 70/75 ans, générant une centaine de réponses, dont 30 positives et seulement une dizaine de ménages immédiatement intéressés.

DÉCEMBRE

La téléassistance est installée dans tous les logements de l'Orée du Bois, permettant de renforcer la sécurité des résidents.

En chiffres



(moyenne mensuelle)



C'EST LE TAUX DE SATISFACTION À L'ÉGARD DU SERVICE DE PORTAGE DE REPAS



APPELS VIA LA TÉLÉASSISTANCE ONT ENTRAÎNÉ UNE INTERVENTION À DOMICILE DES PROCHES OU DES SERVICES D'URGENCE.

165 chutes et 54 hospitalisations ont ainsi pu être gérées.





LES EHPAD* des Grillons et des Fontanettes

Il s'agit de maisons de retraite médicalisées, s'adressant à des personnes généralement âgées de plus de 60 ans qui ont besoin de soutien et de soins au quotidien.



Les 2 EHPAD des Fontanettes à Chindrieux et des Grillons à Aix-les-Bains assurent :

- L'hébergement et la restauration, conçus pour assurer le plaisir gustatif et prévenir la dénutrition.
- La prise en charge des soins assurée par un personnel soignant qualifié.
- La prise en charge psychologique et l'animation, organisée pour assurer des activités physiques, thérapeutiques et récréatives.

Au-delà du soin, le personnel s'attache à accompagner les résidents dans la bienveillance, à leur proposer des activités permettant de faire vivre des relations, de partager et d'apporter du bien-être.

Les Grillons peuvent accueillir 87 résidents répartis en 3 unités, dont une Unité de Vie Protégée (25 lits pour personnes souffrant de troubles de type Alzheimer). Le budget de fonctionnement s'élève à 4,13 M€ en 2020, et ses effectifs sont de 54 équivalents temps plein.

Les Fontanettes affichent une capacité de 18 places dont 16 hébergements permanents, auxquels s'ajoutent une place d'hébergement temporaire et un accueil de jour.

Le budget de fonctionnement est de 988 000€ en 2020 et ses effectifs sont de 12 équivalents temps plein.

L'hébergement temporaire est une solution en sortie d'hospitalisation et de répit pour les aidants. En 2020, 10 personnes en ont ainsi bénéficié aux Fontanettes.

L'accueil de jour est proposé pour aider au maintien à domicile, pour un besoin de lien et d'accompagnement important en journée. Ce service a été fortement handicapé par la crise sanitaire.

^{*}Établissements d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes



OCTOBRE

Un épisode de Covid-19 touche nos établissements, épargnés en mars : 84 résidents sont touchés, et nous déplorons malheureusement 15 décès. Nos agents reviennent sur leurs repos et congés annuels afin de faire face à la crise.

DÉCEMBRE

Un nouveau logiciel de soins permet d'assurer le suivi du dossier de chaque résident en temps réel, de manière partagée entre tous les professionnels des établissements, pour un meilleur accompagnement.

En chiffres





1964

ANNÉE DE CONSTRUCTION DU 1^{ER} BÂTIMENT DE L'EHPAD DES GRILLONS

Le bâtiment de 57 ans affiche son âge, et sa conception ne correspond plus aujourd'hui aux besoins de fonctionnement d'un établissement contemporain.



L'ÂGE MOYEN DES RÉSIDENTS DES GRILLONS

En augmentation, l'âge d'entrée tend à croître. Seuls 10% des Français âgés de 75 ans et plus vivent en EHPAD, le maintien à domicile étant privilégié. De fait, la dépendance de nos résidents augmente également.





LA RÉSIDENCE AUTONOMIE L'ORÉE DU BOIS

L'Orée du Bois, unique résidence autonomie du bassin aixois, propose aux personnes âgées recherchant un environnement de vie convivial et sécurisant, 77 studios de 33 m², avec possibilité de logement de couples, sur les premières hauteurs d'Aix-les-Bains. Le centre-ville est proche et accessible notamment à pied et en bus.



La résidence compte 10 agents, et son budget annuel était, en 2020, de 869 000€.

L'Orée du Bois accueille des locataires présentant des degrés d'autonomie divers. Contrairement aux EHPAD, la résidence n'est pas dotée à proprement parler de services de soins. Cependant, elle a pour objectif de repérer les besoins des personnes accueillies et de s'adapter à la possible baisse de leur niveau d'autonomie afin de les maintenir le plus tard possible dans leur habitat et, si nécessaire, préparer leur entrée en EHPAD.

Les activités offertes ont pour vocation de participer ainsi au « bien vieillir », en favorisant l'autonomie et le maintien de capacités tout en veillant à maintenir des liens sociaux essentiels à la lutte contre l'isolement. En dehors des mesures sanitaires nous avons des activités régulières : détente et bien-être, gymnastique adaptée, ateliers mémoire, manuels et artistiques, jeux, art floral et sorties à l'extérieur.

Nos résidents ont ainsi pu participer, par exemple, à une promenade avec des chiens de traîneau!

OCTOBRE

L'établissement a été touché par l'épidémie, avec 27 cas parmi nos résidents, conduisant malheureusement à 5 décès. Les mesures de protection des résidents ont été mises en place sur le modèle de celles en vigueur dans nos EHPAD durant les périodes de confinement, soit un soutien et une présence accrus, mobilisant fortement nos agents, pour la préservation de la santé de nos locataires.



DÉCEMBRE

En fin d'année, 5 studios étaient rénovés, et la quasi-totalité des salles de bains réhabilitées et mises aux normes. Le CIAS Grand Lac assure ainsi, en lien avec l'OPAC propriétaire, un entretien constant du bâtiment.

En chiffres





DE TAUX DE REMPLISSAGE

La qualité de l'accueil et des tarifs contenus, surtout pour notre région, font de l'Orée du Bois une résidence particulièrement attractive en Savoie.



FINANCES



Avec la fusion de 3 intercommunalités en 2017, Grand Lac a pris une nouvelle dimension en termes d'effectifs, de compétences et de projets, puis avec l'intégration du CIAS en 2018.

Dans ce contexte, les services financiers évoluent, tant dans le volume des informations traitées que par les méthodes, avec l'objectif d'améliorer la qualité comptable et développer des outils de pilotage et de prospective. Un dialogue budgétaire a été instauré entre les services opérationnels et le service finances : il se traduit par des rencontres trimestrielles permettant ainsi un meilleur suivi budgétaire. Le format de ces rencontres évoluera en 2021 pour aboutir à des revues budgétaires, où il sera question de réalisations aussi bien que de projections budgétaires.

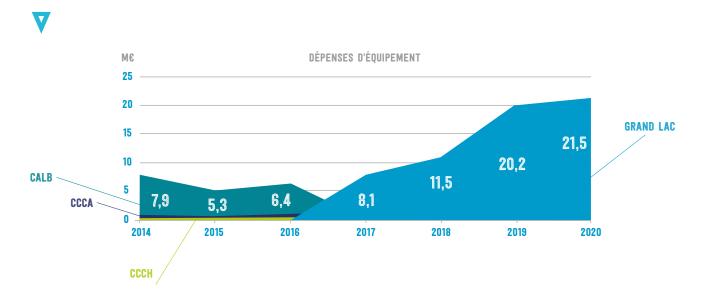
Temps forts

JANVIER

Le vote du budget primitif est l'occasion de vérifier que, année après année, le contexte financier des collectivités locales s'est tendu (baisses de dotations, incertitude sur la dynamique et la maîtrise des recettes fiscales...): notre situation reste néanmoins satisfaisante, avec un

ratio de désendettement de 3,3 ans sur le budget principal (Grand Lac peut rembourser sa dette en 3,3 ans par autofinancement). Nous devons cependant anticiper, afin de préserver nos marges de manœuvres financières dans un contexte financier contraint.

En fonctionnement, le total des réalisations 2020 représente au budget principal de 50,9 M€. Les dépenses d'investissement présentent un total, record, de 21,5 M€.



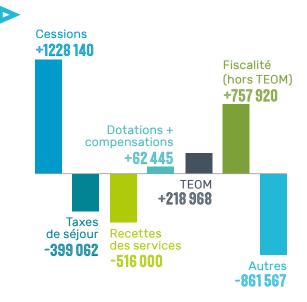
SERVICES RESSOURCES

MARS

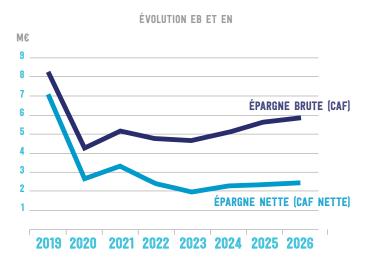
L'impact de la crise sanitaire se traduit essentiellement par des pertes de recettes (taxe de séjour, Aqualac, ventes de matériaux), dont une partie est absorbée par les évolutions de fiscalité et les cessions. Il a donc été relativement faible en 2020, mais le sera sans doute davantage dans les 2 prochaines années, en raison principalement d'effets sur nos ressources fiscales. La dématérialisation totale des procédures de mandatement mise en place depuis 2015 a permis de fonctionner sans interruption, à distance, durant la crise sanitaire.

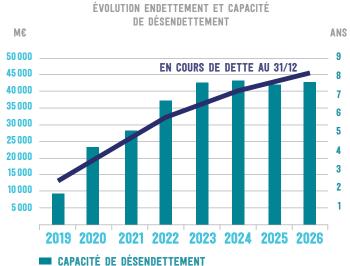
DÉCEMBRE

Effet de la crise sanitaire, le débat autour de la prospective financière du mandat 2020/2026 et le Programme Pluriannuel d'Investissements associé n'a pu débuter qu'au dernier trimestre 2020. Un scénario financier a été arrêté, qui précise notamment la capacité à investir et le montant du recours à l'emprunt. La validation du PPI 2021/2026 a eu lieu au printemps 2021.









En chiffres





72,1 ME

DE FONCTIONNEMENT

(tous budgets confondus)



(tous budgets confondus)



RESSOURCES HUMAINES



Les fusions successives réalisées en 2017 et 2018 ont fait tripler les effectifs intercommunaux, à Grand Lac et dans son CIAS (de 150 à 450).

Cette forte croissance et l'apparition de nouveaux métiers dans notre collectivité ont nécessité une réorganisation en profondeur de la DRH. Avant la fusion, la DRH se consacrait essentiellement à une gestion administrative originelle (paies, carrières, retraites, etc.).

Aujourd'hui deux autres missions induites par la nouvelle dimension de Grand Lac ont vu le jour :

- La recherche de l'adéquation entre les moyens humains et les missions, pour chacun des services, dans une logique d'anticipation et de transversalité.
- La participation et l'animation des échanges avec les différents partenaires sociaux, institutionnels et politiques afin d'améliorer les conditions de travail des agents, ce que nous appelons le « bien dans son poste ».

Temps forts

MARS

La crise sanitaire est évidemment venue fortement contraindre l'organisation et l'accompagnement des services: la DRH a ainsi mis en place dans des délais très brefs une organisation de télétravail, un accompagnement des services pour toutes les actions de prévention face au Covid, leur dotation en matériel

(masques, visières, surblouses, gel hydroalcoolique, plexiglass...) pour une dépense de près de 200 000€. 98 agents de la collectivité ont contracté le Covid en 2020, un seul agent a été hospitalisé. Les 2/3 des contaminations relèvent de la sphère privée.

Les agents engagés dans le maintien du service public dans cette période ont bénéficié d'une « prime Covid », pour un coût global de 272 000 €.

OCTOBRE

- ▶ Le premier forum de l'emploi pour la filière médico-social, organisé du fait d'enjeux forts en termes de gestion des effectifs du CIAS Grand Lac, rassemble 8 stands et 87 participants, pour 39 entretiens de recrutement.
- Mise en œuvre d'une charte de mobilité interne favorisant l'accompagnement des agents dans leur parcours professionnel et leur maintien dans la collectivité sur des postes adaptés.



DÉCEMBRE

Création de plusieurs postes au sein des services ressources, afin de prendre en compte la nouvelle taille de notre collectivité et renforcer notre expertise : juriste RH, gestionnaire de marchés publics, chargé de gestion budgétaire et suivi fiscal... Les services ressources ont vu leur structuration adaptée à 3 reprises depuis 2018.

SERVICES RESSOURCES

En chiffres



=8,61%

D'ABSENTÉISME, EN AUGMENTATION PAR RAPPORT À 2019 (7,96%) DU FAIT MAJORITAIREMENT DE LA CRISE SANITAIRE.

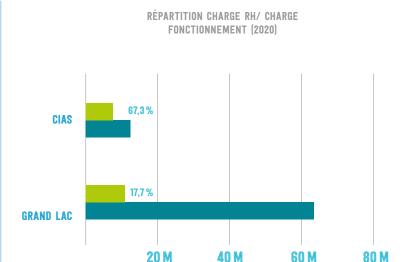
(Ce taux reste en revanche plus faible que les chiffres nationaux.)



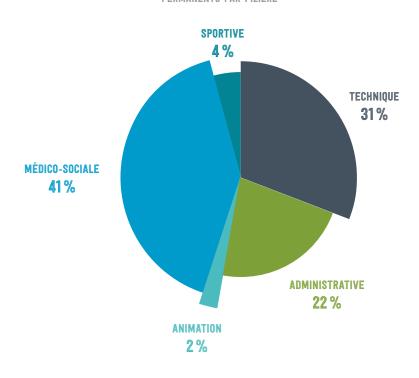
(11 M€ à Grand Lac et 8,5 au CIAS)



soit moitié moins qu'en 2019, du fait de la crise sanitaire









MAÎTRISE D'OUVRAGE

Δ

Le service Maîtrise d'Ouvrage, a été formé en 2010 pour assurer la mise en œuvre et le suivi technique des principaux projets d'investissement dans tous les domaines de compétence de Grand Lac (choix des maîtres d'œuvre et des entreprises, contrôle du bon déroulement des travaux...), ainsi que leur suivi administratif, réglementaire, comptable et budgétaire.

Plusieurs chantiers sont suivis en parallèle, dont, en complément de ceux cités ci-après, ceux du parc d'activités économiques des Sources, du PAE d'Entrelacs, de l'aménagement d'un ancien bâtiment au belvédère de la Chambotte...

Le service est constitué de 2 agents à temps plein.

Temps forts

AOÛT

Livraison à Grésy-sur-Aix du carrefour giratoire de la route d'Annecy et de la route des Bauges, permettant d'organiser la desserte des futurs parcs d'activités économiques du secteur et d'améliorer la sécurité routière et la fluidité du trafic.

SEPTEMBRE

Début du chantier sur le site classé des Gorges du Sierroz. Il consiste en la création de cheminements pédestres ou en encorbellement le long de ce cours d'eau, et en la réhabilitation d'un ancien bâtiment, le tout pour un budget de 3,5 M€.



SERVICES RESSOURCES

OCTOBRE

Livraison du bassin de stockage des Biâtres, permettant de contenir et traiter les eaux de pluie polluées lors d'un épisode orageux. Ce bassin permet d'éviter annuellement le déversement dans le lac de 600 000 m³ d'eaux non traitées. (1/10ème du volume global).



En chiffres



DE TRAVAUX SUIVIS

Ce qui correspond à la moyenne annuelle depuis sa création.







PATRIMOINE ET TRAVAUX

Δ

Le service assure essentiellement l'entretien et le bon fonctionnement des sites, équipements et bâtiments de Grand Lac, et la gestion de chantiers de construction et d'aménagement.

Les 6 gymnases intercommunaux (5 à Aix-les-Bains et 1 à Entrelacs) et les 2 aires d'accueil des gens du voyage (à Aix-les-Bains et Voglans) relèvent de ses missions.

Le service garantit de plus le bon fonctionnement des outils numériques de Grand Lac et assure le fonctionnement du Système d'Information Géographique (SIG).

Le service affiche en 2020 un budget de fonctionnement de 1,85 M€, pour 6,37 M€ en investissement. Il compte au total 14 agents.

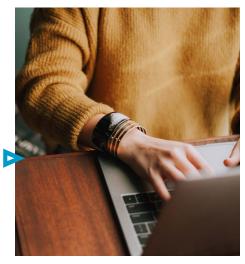
Temps forts

JANVIER

Lancement des études de réaménagement du site Lepic en vue de l'accueil des agents du CIAS début 2022. Le siège du CIAS sera en effet transféré depuis son site de la rue des Prés Riant, pour rejoindre le site de Grand Lac.

FÉVRIER

Le SIG met en place des formations à la manipulation du nouveau logiciel de gestion des données cartographiques, GEO, à destination des services et des communes, avec la participation du service des autorisations d'urbanisme.



MARS

Dans un délai remarquablement court, le service met en place des solutions techniques permettant un télétravail massif: accès aux serveurs à distance en toute sécurité, plate-forme de communication et de lien entre les agents à distance... Cette réalisation permet aujourd'hui de préparer sereinement un dispositif de télétravail dans des conditions plus normales.

JUILLET

Livraison de 2 nouveaux locaux, un accueil de l'OTI à Aix-les-Bains, chantier réalisé dans un calendrier contraint, et une Salle du Conseil, l'ancienne salle ne pouvant accueillir l'ensemble des conseillers communautaires. La 1ère réunion du Conseil communautaire sous le mandat 2020/2026 a lieu dans ce nouvel équipement.

SERVICES RESSOURCES

OCTOBRE

Livraison d'un nouveau gymnase sur le site de Marlioz, à Aix-les-Bains, intégrant une salle multisports, un mur d'escalade, un dojo et une salle de musculation. L'opération, d'un coût de 5,8 M€, a été cofinancée par la Région, l'État et la ville d'Aix-les-Bains, laissant à Grand Lac une charge nette de 1,33 M€.







En chiffres







CARAVANES
DE GENS DU VOYAGE ACCUEILLIES
PENDANT 187 JOURS



COMMANDE PUBLIQUE ET ASSURANCES

Δ

Le service Commande Publique et Assurances :

- Assure la mise en œuvre et le suivi des procédures d'achats, du lancement de la consultation au choix de l'attributaire et à l'exécution du contrat : il garantit ainsi la sécurité juridique des achats de Grand Lac et contribue à l'efficacité de la dépense. Le service conseille également les élus, notamment lors des réunions de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).
- ▶ Il apporte un soutien juridique au CIAS Grand Lac dans la passation et l'exécution de ses marchés publics.
- ▶ Il gère par ailleurs tous les contrats d'assurance de la collectivité.

Le service compte 3 agents en 2020 (2,5 équivalents temps plein).

Temps forts

JANVIER

Mise en œuvre d'un nouveau logiciel métier, permettant un gain de temps, une sécurité juridique, une facilité de pilotage et la mise en place d'un travail collaboratif transversal.

MARS

La crise sanitaire impacte le service commande publique, tenu d'assurer une veille constante et de s'adapter au fonctionnement exceptionnel des instances, qui n'ont pu se réunir comme habituellement.



En chiffres



MARCHÉS NOTIFIÉS PAR LE SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

(chiffre en retrait par rapport à 2019 du fait des élections et de la crise sanitaire)





dans le cadre des marchés, par des personnes éloignées de l'emploi.

ASSEMBLÉES/ JURIDIQUE

Δ

Le service Juridique et des Assemblées est en charge du processus institutionnel de décision de l'EPCI, et notamment de l'organisation et du suivi des assemblées ainsi que de la relecture des actes administratifs de Grand Lac et du CIAS.

Il a également pour mission d'assurer la sécurité juridique de Grand Lac, conseillant services et élus. Le service est à ce titre en charge du suivi des contentieux et de la défense des intérêts de Grand Lac. Il contribue à assurer la transversalité de l'information et de la décision entre les différents acteurs et partenaires.

Le budget 2020 alloué aux frais d'avocat (principalement pour les contentieux) est de 158 000 €, et le service était constitué de 2 agents en 2020 (pour 1,5 équivalent temps plein).

Temps forts

MARS

La crise sanitaire sollicite fortement le service juridique, tenu d'assurer une veille constante et de s'adapter au fonctionnement exceptionnel des instances, qui n'ont pu se réunir comme habituellement.



JUILLET

Le service juridique assure l'organisation des élections communautaires, l'installation des assemblées et toute la structuration institutionnelle du début de mandat. Il aura, avant cette date, assuré l'animation du travail de préparation de l'arrivée de la nouvelle équipe d'élus, afin de permettre leur pleine information sur l'activité et les enjeux de Grand Lac.

En chiffres



ACTES ADMINISTRATIFS, GÉRÉS PAR LE SERVICE DES ASSEMBLÉES, DONT 440 DÉLIBÉRATIONS



COMMUNICATION



Notre communication s'adresse avant tout aux habitants de notre territoire, mais également aux élus, aux communes membres, à de multiples acteurs externes...

Il s'agit tout autant de valoriser nos actions en expliquant leur utilité et en rendant lisible le projet de mandat, que d'informer usagers et citoyens pour leur permettre d'accéder au service public ou favoriser l'évolution de leurs comportements.

Elle est également tournée vers nos propres agents avec de multiples objectifs : circulation de l'information,

transversalité, partage du sens de notre action... tout ceci contribuant à fédérer et motiver les équipes.

Le budget de communication de Grand Lac était en 2020 de 185 000€ en fonctionnement, pour 22 000€ en investissement.

Le service était constitué en 2020 de 3 agents, pour 2 équivalents temps plein. Ces modestes effectifs font que nous faisons largement appel à des agences de communication en soutien.

Temps forts

JANVIER

La cérémonie des vœux rassemble 210 participants. Organisée de manière responsable (déplacements doux, prestataires et fournisseurs locaux, recyclage et tri des biodéchets...), l'évènement vient compléter, pour la 1ère fois sous cette forme, la communication déjà mise en place : en direction de nos agents Fil Bleu (lettre d'information trimestrielle), newsletter ponctuelle, moments de convivialité, temps d'information mensuels sur les projets de Grand Lac...



JUIN

Une refonte totale du site internet est engagée pour mieux répondre aux besoins de tous ses utilisateurs. Avant même la conclusion de ce grand chantier, la fréquentation du site a évolué en 2020, passant de 150 à 500 visiteurs/jour grâce aux actions mises en place. Le service développe en parallèle notre présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn, Google).



SERVICES RESSOURCES

SEPTEMBRE

Des campagnes de communication sont menées afin de promouvoir le cadastre solaire ainsi que nos actions de développement durable. 3 autres campagnes ont également été menées au cours de l'année 2020, autour du 1er forum de l'emploi médico-social du CIAS, du nouvel Aquapark d'Aqualac et de Vélodéa.





En chiffres









PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

et procédures contractuelles



Le plus jeune service de Grand Lac assure un rôle de conseil auprès de la Direction et des services sur les questions de pilotage, de management et de gestion de projets transverses.

Il accompagne les services dans le développement de processus organisationnel et d'outils nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.

Il s'est ainsi développé pour proposer à Grand Lac, face à son développement rapide, un véritable « pilotage de la performance », qui se traduit par :

- Un contrôle de gestion mettant en lien les enjeux financiers, RH et opérationnels.
- ► Une démarche d'amélioration continue des processus, du fonctionnement quotidien de la collectivité et de la transversalité entre services.
- ▶ Le développement d'outils numériques.

Il assure également la coordination des services dans la recherche de subventions auprès de nos partenaires départementaux, régionaux, nationaux et européens.

Le service compte 5 agents pour 4,3 equivalents temps plein.

Temps forts

MAI

Formation avec un groupe d'agents volontaires du comité de pilotage « Bien dans son Poste », appelé à produire ou recenser des idées, étudier leur faisabilité, identifier les acteurs à même de les réaliser... dans le but d'améliorer les conditions de travail des agents.

JUIN

Le mois de juin 2020 aurait normalement dû voir la finalisation des projets de service, guide de l'action de nos équipes, complémentaire au projet de mandat. La crise sanitaire a retardé de plusieurs mois cette démarche accompagnée par le service du Pilotage, plusieurs services ayant toutefois finalisé leurs projets de service.

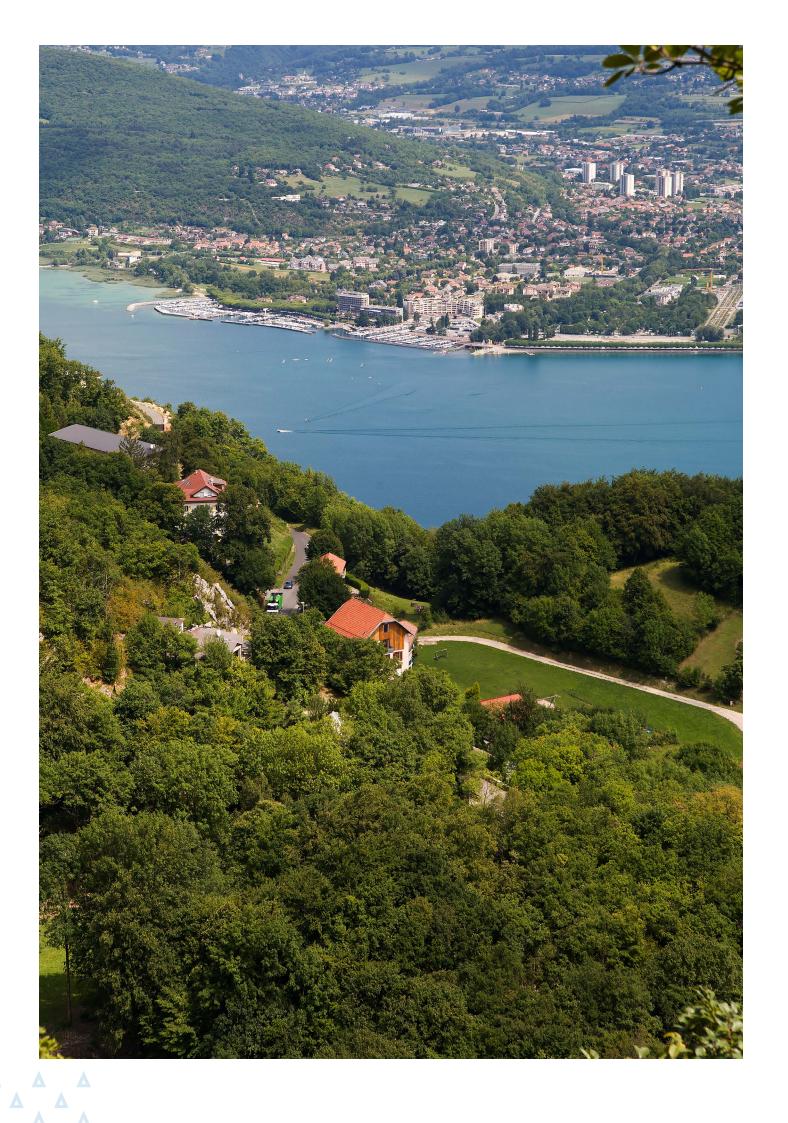
En chiffres



PROJETS DE SERVICE ACCOMPAGNÉS

dans le cadre du projet d'administration, Grand Lac⁴⁵⁰









Communauté d'Agglomération

1500 boulevard Lepic 73 100 Aix-les-Bains grand-lac.fr



Δ